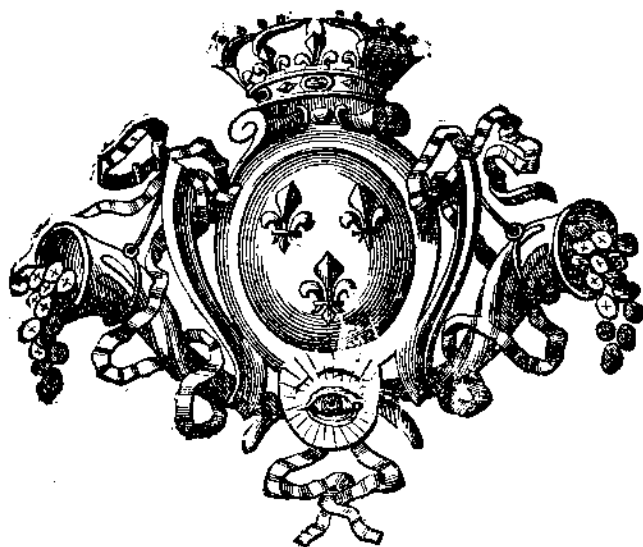


A R R E S T
DU CONSEIL D'ESTAT
DU ROY,

Concernant la Signature des Billets de
la Banque, de Mille livres.

Du 31. Aoust 1719.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE

M. DCCXIX.



A R R E S T
DU CONSEIL D'ESTAT
DU ROY,

*Concernant la Signature des Billets de
la Banque, de Mille livres.*

Du 31. Aoust 1719.

Extrait des Registres du Conseil d'Estat.

LE ROY estant informé que les Officiers de la Banque, Preposez pour la Signature des Billets de Mille livres, par l'Arrest de son Conseil du 3. Juin dernier, bien loin de pouvoir signer les Billets necessai-

A ij

res pour les Bureaux particuliers dont l'Establissement a esté Ordonné par l'Arrest du 25. Juillet suivant, ne peuvent même suffire à la Signature de ceux qui se distribuent au Bureau General de Paris; Enforte que le Public souffre du manque de Billets, & l'Establissement des Bureaux particuliers est retardé; Que ces Officiers sont même occupez à d'autres fonctions nécessaires pour les operations de la Banque; A quoy estant nécessaire de pourvoir, Oüy le Rapport. SA MAJESTÉ ESTANT EN SON CONSEIL, de l'avis de Monsieur le Duc d'Orleans Regent, a Ordonné & ordonne que les Billets de sa Banque de Mille livres, seront signez à l'avenir pour le S.^r Bourgeois Tresorier, par le S.^r Blondel; Visez pour le S.^r Fenellon Inspecteur, par le S.^r Roiland; Et Controllez pour le S.^r du Revest Controlleur, par le S.^r Manis. FAIT au Conseil d'Etat du Roy, Sa Majesté y estant, tenu à Paris le trente-unième jour d'Aoust, mil sept cens dix-neuf. *Signé* PHELYPEAUX.